Image not found or type unknown

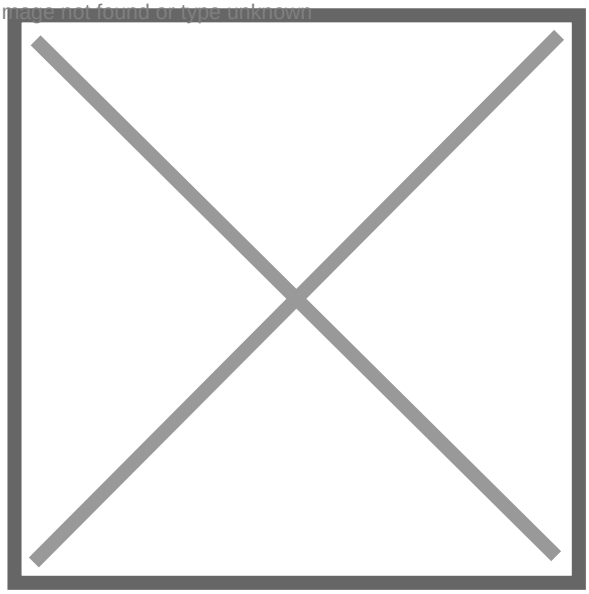

Preavis de demission et pravis anticipe

Par **dawed06**, le **28/07/2010** à **20:43**

Bonjour,
je suis serveur dans un casino donc ma convention est celle des casinos de jeux.J'ai posé ma démission par lettre recommandée et j 'ai trouvé un autre travail.Le probleme est le préavis de démission.Quel est sa duréé(je crois qu il est de deux mois).J ai par ailleurs fait une demande de preavis anticipé.Y a til un delai pour une reponse?N y ai je pas droit d'office si j ai deja trouvé un autre travail.

Merci d avance pour vos reponses et votre aide

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés